

TRAVAIL EN HAUTEUR

THAUT



Code CPF
245030

Objectifs

Sensibiliser les participants aux risques de chute de hauteur et leur apprendre à utiliser le matériel à leur disposition afin de se protéger contre un risque de chute,
Savoir déterminer et mettre en place les points d'ancrage à utiliser
Savoir s'assurer de sa propre sécurité et celle de ses collaborateurs
Savoir repérer et analyser la qualité du matériel utilisé

Public Visé

Artisan ou salarié d'une entreprise artisanale du bâtiment Toute personne exécutant même occasionnellement des travaux en hauteur

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Etre apte au travail en hauteur
Venir avec ses propres EPI

Parcours pédagogique

Partie théorique

Sensibilisation aux chutes de hauteur

Approche réglementaire du travail en hauteur

Définition des protections collectives et individuelles

Les différentes catégories d'E.P.I

Présentation des E.P.I. spécifiques au travail en hauteur

Partie pratique Utilisation des E.P.I.

Réalisation de points d'ancrages provisoires et de nœuds de cordes

Pose de ligne de vie (horizontale et verticale)

Déplacements verticaux, avec longe, antichute à rappel automatique

Déplacements horizontaux avec longe

Atelier de travail : installation d'équipements, levage de charges

Utilisation des systèmes antichutes sur support d'assurage flexibles et rigides verticaux et horizontaux

Secours à un équipier

Les + métier

Apporter aux participants une méthodologie de réflexion et l'analyse de risque propre au travail en hauteur.

Objectifs pédagogiques

Etre sensibiliser aux risques du travail en hauteur

Choisir les moyens de protections adaptés au travail en hauteur

Méthodes et moyens pédagogiques

Partie théorique en salle, épreuve formative tout au long de la session, exposé participatif via des études de cas.

Suivi d'une mise en situation sur site avec si possible réalisation d'exercices pratiques dans le contexte professionnel des participants : pose de ligne de vie, ou utilisation de harnais de sécurité ou exercice sur toiture ou échafaudage par exemple

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Intitulé Formation : Travail en hauteur

Date : 4 Décembre

Coût de la formation	Chef d'entreprise	Salarié / Président SAS Salarié
272 €	27 € (après prise en charge FAFCEA)	104 € (après prise en charge Constructys)

Les demandes de prise en charge doivent être saisies sur votre Compte Constructys au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Nom de l'entreprise		Effectif	
Siret		NAF	
Adresse			
Téléphone		Mail	

Cachet et signature

Adhérent CAPEB **OUI** ☐ **NON** ☐

Nom-Prénom du participant		Date de naissance	
Statut	☐ Artisan TNS ☐ Gérant non salarié ☐ Auto-entrepreneur	Documents à joindre à l'inscription	Attestation URSSAF CFP 2025 (Contribution au Fonds pour la formation Professionnelle)
Statut	☐ Président de SAS ou SASU salarié ☐ Salarié	Documents à joindre à l'inscription	Copie du dernier bulletin de salaire
	☐ Président de SAS ou SASU non salarié		Pas de prise en charge, règlement de la totalité

Bulletin à retourner par mail à : f.mouilleron@capeb31.com

Votre inscription sera validée à réception des documents demandés et de votre règlement par chèque à l'ordre du **CTFPA** ou par virement au **CTFPA** en mentionnant **Session 260386A**

IMPORTANT

Nos formations sont assurées sous réserve d'un nombre minimum de participants. Certaines sessions peuvent donc être annulées ; vous serez avisé 7 jours avant le début de la formation.
Pour tout désistement en deçà de 5 jours ouvrés avant l'ouverture du stage, nous nous réservons le droit de conserver le reste à charge de la formation.

VOTRE CONTACT

CAPEB 31 – Francine MOUILLERON
Tel : 05.61.99.57.87
Mail : f.mouilleron@capeb31.com

